

COORDONNEES DU COMPTE BANCAIRE SUR LEQUEL LE VERSEMENT DE L'AIDE EST DEMANDE

Vous avez un compte bancaire unique ou plusieurs comptes bancaires pour le versement des aides. La DAF de MARTINIQUE connaît ce(s) compte(s). Veuillez donner ci-après les coordonnées du compte choisi pour le versement de la présente aide, ou joindre un RIB :

Code établissement |__|__|__|__|__|__| Code guichet |__|__|__|__|__|__| N° de compte |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| Clé |__|__|

Vous avez un nouveau compte bancaire : veuillez joindre obligatoirement un RIB.

Si le maître d'ouvrage est un service du ministère de l'agriculture et de la pêche, code du fonds de concours à utiliser :
 |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

CARACTERISTIQUES DU PROJET

a) Investissement immatériel (*prestation de service, études, animation...*)

Dénomination du territoire couvert par le projet (commune(s)*, pays, PNR, EPCI, etc.) : _____
*liste des communes ou annexe cartographique

b) Investissement matériel

Code postal : |__|__|__|__|__|__| Localisation du projet : _____

Commune(s) : _____
*liste des communes ou annexe cartographique dans le cas ou le projet se situe sur plusieurs communes, indiquer le cas échéant la commune de rattachement

Adresse précise du projet : _____

c) Présentation résumée du projet (*en une dizaine de lignes*)

- Intitulé, contexte – en particulier dans le cas d'un projet faisant l'objet de plusieurs tranches, objectifs.
- Rubrique à remplir dans tous les cas, y compris si le projet fait l'objet d'une présentation détaillée.
- Vous pouvez joindre également tout document (technique, publicitaire ou commercial) plus détaillé de présentation de votre projet.

Intitulé : _____

Présentation : _____

d) Calendrier prévisionnel de l'opération

Date prévisionnelle de début de projet : |__|__|__|__|__|__|. (*mois, année*)

Date prévisionnelle de fin de projet : |__|__|__|__|__|__|. (*mois, année*)

Pour les projets qui s'étendent sur plusieurs années :

Poste de dépense prévisionnelle	Année prévisionnelle de mise en oeuvre	Dépense prévisionnelle correspondante, en €
		__ __ __ __ __ __, __ __
		__ __ __ __ __ __, __ __
		__ __ __ __ __ __, __ __
TOTAL des dépenses prévues		__ __ __ __ __ __, __ __

DEPENSES PREVISIONNELLES

a) Dépenses faisant l'objet d'une facturation

Nature des dépenses	Montant HT (à compléter uniquement si vous récupérez la TVA en totalité)	Montant réel supporté (à compléter uniquement si vous ne récupérez pas la TVA, ou si vous la récupérez partiellement)	Division ⁽¹⁾	Devis joint (cocher la case)
	_____	_____		<input type="checkbox"/>
	_____	_____		<input type="checkbox"/>
	_____	_____		<input type="checkbox"/>
	_____	_____		<input type="checkbox"/>
	_____	_____		<input type="checkbox"/>
	_____	_____		<input type="checkbox"/>
	_____	_____		<input type="checkbox"/>
	_____	_____		<input type="checkbox"/>
	_____	_____		<input type="checkbox"/>
	_____	_____		<input type="checkbox"/>
	_____	_____		<input type="checkbox"/>
TOTAL des dépenses prévues	_____	_____		

b) Frais salariaux supportés par le demandeur

Nature de l'intervention prévue	Division ⁽¹⁾	Année	Nom de l'intervenant ⁽²⁾	CDD/CDI	Salaire annuel brut + Charges patronales [a]	Temps prévisionnel consacré à cette action (nb de jours/ an) [b]	Nombre de jours travaillés par an pour le salarié [c] ⁽³⁾	Frais salariaux liés à l'opération [a x(b/c)]	Dernière fiche de paie ou autre justificatif joint
		___			_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
		___			_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
		___			_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
		___			_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
		___			_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
		___			_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
		___			_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
		___			_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
		___			_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
TOTAL des dépenses prévues		___			_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>

⁽¹⁾ 1 : réseau rural, 2 : communication ; 3 : gestion, suivi,...

⁽²⁾ Si le nom n'est pas connu, indiquer le niveau de qualification (par exemple ingénieur ou technicien) ; le nom sera alors communiqué au service gestionnaire dès que possible.

⁽³⁾ Le nombre de jours travaillés par an est en règle générale de l'ordre de 200 jours/an., selon les modalités d'application de l'aménagement du temps de travail choisies dans la structure qui demande l'aide. Ce point pourra faire l'objet d'un contrôle.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Financements	Montant en € ⁽¹⁾
Financements publics sollicités	
Etat (préciser sources) _____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
_____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
_____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
_____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
TVA NPR (non perçue récupérable) _____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
Région _____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
Département _____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
Autre* : _____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
_____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
Financement européen (FEADER) _____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
Sous-total financements publics [a]	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
Financements privés	
Auto-financement du maître d'ouvrage _____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
Participation du secteur privé _____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
Autre* : _____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
Sous-total financements privés [b]	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
TOTAL général = coût du projet ([a]+[b])	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _

⁽¹⁾ vérifier la cohérence entre le montant sollicité et les dépenses prévisionnelles.

* à préciser

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

(cocher les cases nécessaires)

Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides à l'assistance technique.

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :

- N'avoir pas sollicité pour le même projet, une autre aide que celles indiquées sur le présent formulaire de demande d'aide,
- Avoir pris connaissance des points de contrôle,
- L'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes,
- Etre à jour de mes obligations fiscales,
- Etre à jour de mes obligations sociales,
- Ne pas récupérer la TVA (si les dépenses prévisionnelles sont présentées TTC),
- Ne pas récupérer partiellement la TVA, par le biais du FCTVA,

Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :

- A informer la DAF de MARTINIQUE de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure, des engagements ou du projet,
- A permettre / faciliter l'accès à ma structure aux autorités compétentes chargées des contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite pendant 5 années,
- A ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens) que ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet »,
- A apposer une plaque explicative lorsque l'action menée implique un investissement d'un montant total supérieur à 50 000 euros, à installer un panneau sur les sites des infrastructures dont le coût total dépasse 500 000 euros. Cette plaque explicative / ce panneau comprennent : le logo européen, la mention : « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales », ainsi qu'une description du projet. Ces éléments relatifs à la publicité de la participation européenne doivent occuper 25 % de la plaque. Les modalités précises de publicité vous seront précisées dans la décision juridique attributive de subvention.
- A détenir, conserver, fournir tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente pendant 10 années : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles, et tableau de suivi du temps de travail pour les dépenses immatérielles, comptabilité...

Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) que, conformément au règlement communautaire n°1974/2006, annexe 6, paragraphe 2 .1, l'Etat publiera au moins une fois par an, sous forme électronique ou sous une autre forme, la liste des bénéficiaires recevant une aide du FEADER dans le cadre du programme de développement rural régional, l'intitulé des actions et le montant des fonds publics qui sont alloués à ces actions. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

